CANADA

PUBLIC ARCHIVES

ARCHIVES PUBLIQUES

Notice biographique

DE

M. SIMON VALOIS

Reproduit de l'*Echo du Cabinet de Lecture Paroissial.*

MONTRÉAL
EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
Rue St. Vincent, No. 6, 8 et 10.

1867.

1867
1

B2502

M.

Nons
chrétien
édifié la
et ses bo
server l
donc ch
donnons
Mgr. de
nombreu
défunt.

M. S
d'une p
reçu, bi
ne se s
intellige
donné
tammen

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE

M. SIMON VALOIS.

Nons avons à annoncer à nos lecteurs la mort d'un chrétien exemplaire et d'un respectable citoyen, qui a édifié la paroisse de Montréal par sa piété, ses vertus et ses bonnes œuvres. Il est bon et salutaire de conserver le souvenir de pareilles existences ; nous avons donc cherché à recueillir quelques détails et nous donnons de plus les paroles de regret et de piété que Mgr. de Montréal a prononcées aux obsèques, devant la nombreuse assistance qui entourait le corps du regretté défunt.

M. Simon Valois était né en 1791, à la Pointe-Claire, d'une pieuse et ancienne famille canadienne ; il avait reçu, bien jeune, des principes de foi et de conduite qui ne se sont jamais démentis ; enfin il était doué d'une intelligence et d'une aptitude pour les affaires dont il a donné des preuves remarquables, et signalées constamment par le succès. Il vint, à l'âge de 12 ans, dans

la ville de Montréal et il entra d'abord comme commis chez un commerçant, où il se mit en peu de temps au courant des affaires industrielles. Dès le commencement on put remarquer qu'il joignait à un caractère plein de sagesse et de modération, une énergie et un esprit d'entreprise qui le lancèrent encore jeune dans des spéculations importantes. Il se mit à la tête d'une tannerie qu'il administra avec tant de sagesse et d'activité, qu'il put se retirer du commerce, en 1837, avec une fortune assez considérable.

C'est alors qu'il alla loger au Pied-du-Courant, à cette jolie demeure, située dans une des plus belles positions des environs de la ville, sur les bords du fleuve, en face de ce beau point de vue que présente en cet endroit la largeur du fleuve, l'île Ste. Hélène et les beaux horisons de la rive du sud.

Fidèle à ses habitudes de piété et d'occupation, il donna toujours l'exemple aux pieux Congréganistes; enfin, il s'occupa à administrer sagement sa fortune, non pas dans le but de laisser à ses enfants, qu'il chérissait, les moyens de se livrer à des dépenses vaines et inutiles, mais dans l'espoir, surtout, qu'ils l'imiteraient dans la pratique des bonnes œuvres qu'il voulait lui-même réaliser et accomplir.

Ces œuvres, il a eu la consolation de les accumuler avant sa mort, avant de se présenter au Souverain Juge ; et de plus, il a eu la douce satisfaction de pouvoir

pressentir qu'il serait magnifiquement imité par ceux auxquels il laissait, en quittant ce monde, cet héritage qu'il avait si sagement et si honnêtement acquis.

Grâces à ses libéralités, les Sœurs du St. Nom de Jésus et de Marie ont pu s'établir sur un emplacement considérable situé en face de sa demeure. Là, elles possèdent une église, un pensionnat et un couvent qui forment déjà un ensemble de constructions vastes et imposantes. Mais ce n'est pas à ces dépenses que M. Simon Valois a borné sa générosité ; il a contribué largement aussi à l'entretien et à l'avenir de la communauté; enfin, en faveur des nombreux établissements que cette maison faisait dans les pays les plus lointains, sa générosité et sa charité se sont trouvées inépuisables.

A tous ces titres, la religion et le pays lui devaient un hommage, et on peut dire qu'il lui a été rendu dignement le jour de ses obsèques, mardi le 11 courant, où Mgr. de Montréal a pontifié, assisté d'un nombreux clergé, et entouré d'une immense assistance.

Grâce aux soins des Sœurs, et au zèle du fils du défunt, M. l'abbé A. Valois, l'église était pieusement et admirablement décorée. Nous avons vu rarement un tel ensemble qui pût donner l'idée de la grandeur et de l'impression profonde des cérémonies funèbres telles que les a disposées l'Eglise. Toutes les fenêtres étaient voilées et tendues de draperies sur lesquelles se dessinaient des croix d'or entourées d'ornements. La

corniche du temple était revêtue d'une tenture de velours noir, découpée en larges festons bordés de plusieurs rangs de galons, et ornée de larmes et des emblêmes de la mort, le tout en or sur fond noir ; les colonnes étaient drapées de noir et de larmes ainsi que le chœur et l'autel, tandis qu'un cordon de lumières faisant le tour de l'église, remplaçait la lumière du jour par une lumière plus douce et plus brillante, et relevait la gravité et la richesse de cette ornementation générale.

Au milieu de l'église on voyait le mausolée à plusieurs degrés surchargés de flambeaux et de cierges qui faisaient resplendir la nef, et en même temps en brûlant, l'embaumaient de la plus douce odeur; aux angles, quatre immenses candélabres étaient surmontés de flammes ; enfin un très-beau drap, complètement brodé en or, recouvrait le cercueil et retombait à longs plis sur les degrés.

Mgr. l'évêque de Montréal, ainsi que ses assistants, étaient revêtus des ornements les plus riches en velours entièrement brodés d'or. Les assistants étaient Mgr. Vinet, le Rév. M. Chabot, le Rév. Père Vignon, M. Giband, S. S., le Rév. M. Lesage, curé de St. Valentin. M. l'abbé Valois présidait à tout l'ordre de l'église et aux cérémonies, avec une piété et une attention délicate pour chacune des personnes assistantes, qui a édifié tout le monde.

Plus de cinquante prêtres occupaient les deux côtés

de l'autel, et mêlaient leurs voix alternativement avec le chœur de chant composé des principales voix de Notre-Dame et des Sœurs du couvent.

Dans la nef on voyait les principaux citoyens de Montréal, parmi lesquels, M. O. Berthelet, l'hon. J. Papineau, W. Molson, l'hon. Dorion, MM. Hudon, M. Lussier, M. Hubert Paré, un grand nombre des Congréganistes, beaucoup de dames appartenant aux premières familles du pays.

Avant l'absoute, Mgr. de Montréal adressa les paroles suivantes. Nous n'avons pas prétendu les rapporter textuellement d'après de simples souvenirs, mais nous avons au moins cherché à conserver autant que possible l'accent des pieux sentiments dont la douleur était pénétrée et qui a si profondément ému tous ceux qui l'entouraient :

" Messieurs,

" Nous allons nous séparer des restes mortels de celui que nous pleurons, nous allons l'accompagner à sa dernière demeure ; m is auparavant, nous voudrions lui adresser quelques paroles d'adieu. Non pas que nous ayons besoin de le louer et de le glorifier, car il s'est glorifié lui-même devant Dieu et devant tous ses concitoyens, et même bien au-delà des limites de son pays, par les bonnes œuvres qu'il a semées au loin. Il n'est donc pas nécessaire que nous proclamions ses louanges,

puisque Dieu peut le louer comme un de ses fidèles enfants, puisque tous ses concitoyens le reconnaissaient comme un de leurs modèles, puisque même au plus loin, il y a des cœurs qui ont appris à connaître ses bonnes œuvres et qui peuvent faire retentir ses mérites. Quelle louange est nécessaire devant Dieu en ce temple qu'il lui a dédié et qui a été bâti par ses libéralités, ce temple qui est une vraie gloire et un ornement pour la cité de Montréal? Quelle louange est nécessaire dans ce couvent qu'il a élevé lui-même et dans cette communauté à laquelle il a fait tant de bien? Quelle louange est nécessaire devant tous ses concitoyens qui l'ont si bien connu et qu'il a si constamment édifiés? La louange pour lui n'est pas même nécessaire pour ceux qui ne l'ont pas connu en des pays bien éloignés, mais qui bénissent en ce moment des œuvres qui ont été établies par ses soins et ses sacrifices. Cependant, bien que l'éloge ne soit pas nécessaire, il y a la louange du cœur qui aime et qui demande à s'épancher, pour satisfaire son émotion et ses regrets. Le cœur demande à parler devant une âme qui avait tant de titres à notre estime et à notre affection, et cette louange nous la renfermons dans ce mot que le grand St. Ambroise a proféré en parlant d'un personnage éminent de son temps, l'empereur Théodose, dont il venait d'apprendre la perte; il dit ces paroles si brèves mais si expressives: *Dilexi virum*, j'ai aimé cet homme. Que ce mot renferme de

choses, et que ne dit-il pas, quand un évêque comme St. Ambroise déclare ainsi l'estime, la considération, tout le sentiment que renferme l'amour ! Que ne dit pas un tel mot, que de louanges il renferme ! Or, je puis l'appliquer aussi à celui que nous venons de perdre ; oui, moi aussi, je l'ai aimé cet homme, j'ai aimé celui que nous pleurons, je l'ai aimé et j'étais rempli de toute l'estime et de toute la sympathie, que renferme cette parole, *Dilexi virum ;* je l'ai aimé pour tout ce que je connaissais en lui, pour tout ce que je savais de sa piété, de sa probité, de son dévouement à Dieu, à ses frères, à toute l'Eglise, *Dilexi virum.*

« Je l'ai aimé d'abord à cause de son amour pour Dieu et de sa piété, et aussi à cause de son esprit de justice et de probité vis-à-vis de ses frères ; ce n'est pas une vaine louange qu'on lui a adressée par ces paroles, *Vir simplex et rectus*, placées sur son cercueil ; il savait comprendre et pratiquer tous ces devoirs qui font l'homme droit ; il a été bon fils, plus tard il s'est montré bon époux, bon père, bon citoyen et aussi bon chrétien. De même qu'il aimait son Dieu, sa famille, il aimait la justice, il n'a jamais voulu faire de tort à personne, et il a cherché à faire du bien à tout le monde. On ne peut pas dire qu'il se soit enrichi aux dépens du prochain, il était probe, honnête dans les affaires ; on ne peut pas dire non plus qu'il ait jamais trafiqué de son

bien à des taux usuraires ; enfin on ne peut pas dire qu'il n'ait pas rendu à chacun ce qui lui appartenait. Bien plus, il était doux dans sa justice avec le prochain ; il il ne réclamait lui-même ce qui lui était dû qu'avec modération ; on n'a pas entendu dire que les tribunaux aient jamais retenti de poursuites intentées par lui contre ceux qui ne pouvaient satisfaire à leurs obligations, c'est là une première louange qu'on peut donc justement lui appliquer, *Vir simplex et rectus.* Mais ce n'est pas tout, il ne s'est pas seulement abstenu du mal, il a accompli de grandes œuvres, et la grande fortune qu'il avait acquise honnêtement, il a voulu l'employer aux fins les plus dignes et les plus honorables. Il n'a pas songé à la consumer en vaines dépenses et aux satisfactions de l'orgueil et des sens, il en a fait un bien plus excellent emploi. Il en a fait un hommage à Dieu et à ses frères ; il a d'abord bâti un temple au Dieu vivant et une maison de prières, et c'est ce que l'on a pu justement indiquer par ces autres paroles placées aussi sur ses restes :

Domûs Dei œdificator.

Lui qui avait tout reçu de Dieu, il n'a pas voulu sortir de ce monde sans bâtir une demeure à son Dieu ; il lui a édifié une demeure, et c'est là qu'il va être enseveli, cette maison qu'il a élevée sera son asile. *Domûs Dei*

œdificator. Cette église est bien belle, cette communauté qui l'environne est magnifiquement pourvue, c'est à lui qu'on le doit, c'est son œuvre ; de plus, il a voulu aussi s'acquitter de ses devoirs vis-à-vis de ses concitoyens et il a fait les plus grands sacrifices pour répandre en ce pays le bienfait de l'éducation ; et quel plus grand bienfait que celui de l'éducation chrétienne, établie par lui en ce pays et répandue par suite de ses soins à des pays lointains ? Il a donc compris qu'il devait partager avec ses frères les biens que Dieu lui avait accordés, et c'est ce qu'il a fait amplement en répandant par de grandes largesses l'un des plus grands bienfaits, de manière à mériter réellement cette autre louange qu'on lui adresse :

Benefactor magnificus.

Et en effet, n'est-ce pas un bien excellent que celui-là ? Répandre l'éducation chrétienne, élever de jeunes enfants, les aider à se former et à se remplir de bons sentiments, les préparer pour l'avantage du pays, travailler ainsi à constituer nos familles chrétiennes, quel plus grand bienfait ? Or, c'est ce qu'il a accompli, et comme je le disais en commençant, il ne l'a pas accompli seulement pour ce pays, il l'a étendu au loin en différentes contrées lointaines, où il a fait connaître par ses largesses le nom canadien ; il a donc arboré la connaissance de

notre pays au loin sur des terres étrangères en y plantant l'étendard sacré de l'éducation chrétienne ; pour toutes ses vertus et pour tant de bonnes œuvres, je puis donc bien dire que je l'aimais cet homme, pour l'exemple qu'il nous donnait, la gloire qu'il rendait à Dieu, les bienfaits qu'il répandait sur ses frères, la gloire qu'il attirait sur son pays, *Dilexi virum.*

" Mais si je l'aimais et si je pense aussi que Dieu l'a aimé, néanmoins les justices divines sont telles, et la sainteté de Dieu est si grande, que nous ne devons pas nous contenter de redire les bonnes œuvres du défunt, mais nous devons prier pour lui, et répéter encore ces paroles qui ont été aussi inscrites sur son tombeau :

Requiescat in Pace.

" Oui, Messieurs, nous allons l'accompagner à sa dernière demeure, et dans les instants que nous allons passer encore près de lui, ne négligeons pas de prier pour lui ; c'est un devoir à remplir, c'est pour cela que nous sommes venus ici, ne manquons pas de l'accomplir. La prière est nécessaire aux âmes des défunts ainsi que le saint Sacrifice. Sans doute que lui-même a bien prié pendant sa vie. Ceux qui l'ont connu en ont été témoins ; on admirait avec quel recueillement il priait, quand il venait en particulier ici dans ce sanctuaire, au pied de ces saints autels ; de plus, bien des âmes sont

appelées à prier pour lui ; ici dans cette maison, qui est la maison de la prière, qui a été élevée par ses soins, il se fera bien des prières, il s'en fera aussi au loin dans ces pieux asiles qu'il a si puissamment aidés ; mais comme aucune tache ne doit rester dans une âme et que rien de souillé ne peut entrer dans le royaume des cieux, joignez-vous aussi à ces prières, intéressez-vous au bonheur de ce pieux défunt. Il est vrai aussi qu'outre les prières qu'il a faites, il a aussi offert bien des sacrifices qui sont bien utiles en ce moment à son âme : ainsi il a sacrifié ses biens, et cet héritage qu'il a amassé, il l'a laissé à de dignes enfants qui l'emploieront à son exemple en pieux sacrifices ; il est vrai aussi qu'il a offert un grand sacrifice à Dieu lorsqu'il lui a donné son fils : en cela il a accompli un grand sacrifice. Il aimait son fils, c'était son fils unique, il pouvait désirer de lui voir perpétuer son nom, il pouvait espérer qu'il occuperait une position brillante dans le monde, et que grâce aux biens qu'il devait lui laisser, grâce à ses heureuses qualités, il pouvait dans le monde réussir comme bien d'autres ; mais non, quand il l'a vu se diriger par ses inclinations vers des fonctions saintes, il n'a pas fait comme tant d'autres pères qui ne voudraient pas sacrifier leurs fils ; il ne l'a pas arrêté, mais il a favorisé sa vocation sainte par sa soumission à la volonté divine et par tous ses vœux ; il a renoncé à perpétuer son nom sur cette terre, il s'est contenté du nom que Dieu devait

inscrire dans le ciel ; je puis lui rendre ce témoignage. Ah ! Messieurs, si vous l'aviez vu le jour où son fils s'est consacré, avec quel bonheur il a accompli ce sacrifice, avec quelle effusion de cœur il l'a donné à Dieu ! vous auriez pu comprendre combien cette oblation si volontaire devait être agréable au Seigneur ; mais néanmoins, avec tant de mérites, oui cette âme si excellente doit être accompagnée de vos prières, pour quelle puisse être favorablement accueillie, pour que le Seigneur la couronne, pour qu'il daigne abaisser ses yeux vers elle, avec des regards de bénédiction, de pardon et de miséricorde."

C'est ainsi que Mgr. a terminé cette pieuse allocution qui a été écoutée avec la plus vive émotion par tout l'auditoire ; après quoi le défunt a été accompagné à sa dernière demeure, tandis que tous les cœurs répétaient ces paroles de la charité et de l'espérance chrétiennes :

Requiescat in Pace.

moignage.
où son fils
e sacrifice,
Dieu ! vous
n si volon-
éanmoins,
e doit être
être favo-
couronne,
, avec des
ricorde."
allocution
par tout
pagné à sa
répétaient
étiennes :